

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : **Taxes et bureaucratie : simplifier la vie des commerçants**

Postulants : Nicolas Tripet, Conseiller communal PLR
Mathieu Maillard, Conseiller communal PLR
Stéphane Wyssa, Conseiller communal PLR

Le baromètre de la bureaucratie publié par le SECO¹ en avril 2019 fait état de la charge administrative des entreprises en Suisse et son évolution depuis 2014. Il en ressort que pour 67% des PME, la charge administrative est toujours trop lourde. Ainsi, « les PME suisses (de trois collaborateurs et plus) ont dépensé au total quelque 490 mio. CHF par mois pour les frais administratifs externes² en 2018 ». Cet état de fait semble d'autant plus préoccupant que le canton de Vaud caracole en tête des cantons identifiés comme problématiques en termes de charge administrative. En effet, pour 71% des entreprises sondées la charge administrative est trop élevée dans le canton de Vaud. Au fil de l'enquête, les sociétés interrogées sont également invitées à se prononcer sur les catégories qu'elles estiment le plus chronophage ou les « prescriptions légales » qu'il s'agirait d'améliorer en priorité. Sans surprises, ces dernières concernent majoritairement la rubrique « taxes et impôts ».

Ainsi, les taxes et émoluments de tous genres, seraient une composante importante de surcharge administrative. Au niveau communal également, lorsqu'une entreprise ou un commerce s'installe à Lausanne, ils sont confrontés à un certain nombre de taxes et d'émoluments émanant de différents services de la ville. Il s'avère parfois que la découverte de l'existence de certaines de ces taxes intervient une fois le commerce ouvert. La connaissance en amont de ladite taxe aurait pu permettre auxdits commerçants d'une part de les intégrer dans leur plan de financement et d'autre part peut-être de prendre d'autres décisions stratégiques.

Compte tenu de ce qui précède, nous demandons à la Municipalité, en vertu de l'art 61 du règlement du Conseil communal de Lausanne, d'étudier l'opportunité de réaliser un inventaire des taxes et émoluments incombant aux entreprises, commerces, bars ou restaurants lors de leur arrivée sur le territoire de la Ville de Lausanne en précisant leurs bases légales. Il s'agirait également d'étudier l'opportunité de réduire leur nombre, voire de simplifier leur perception via, par exemple, un guichet unique destiné aux commerçants ou entreprises.

Lausanne, 9 avril 2019

Nicolas Tripet

Mathieu Maillard

Stéphane Wyssa

¹ Monitoring de la bureaucratie 2018, LINK Institut, Avril 2019 :

https://www.seco.admin.ch/dam/seco/fr/dokumente/Standortfoerderung/KMU-Politik/Administrative_Entlastung/B%C3%BCrokratiemonitor%202018.pdf.download.pdf/FR_Schlussbericht_B%C3%BCrokratiemonitor_mit_Anhang.pdf

² Q03: Quelle est la charge administrative mensuelle de votre entreprise pour s'acquitter de toutes les activités découlant des dispositions légales qui sont imposées par l'Etat?